



## Groupe de travail n° 1 – Avenir des collections physiques

### COMPTE RENDU DE RÉUNION N°2

Mardi 31 mars 2026 – 10h30 à 12h30

**Présents :** Zoé Bacherot, Alexis David, Mathieu Froger, Julie Guillaumot, Laura Hastings, Danielle Letourneau, Benjamin Luzet, Joseph Minster, Camille Moulis, Sébastien Papet, Tiphaine Pirlot-Marion, Agathe Schnebelen, Florence Verdeille, Julien Vieillescazes.

#### 1. Introduction et déroulé de la réunion

La deuxième réunion du chantier 1 se tient le 31 mars 2026 selon un format identique à la première séance, à distance, pour une durée de deux heures. Elle est animée par Alexis David et Joseph Minster (Images en bibliothèques).

La séance s'organise en deux temps distincts. Un premier temps d'environ quarante minutes est consacré à un point d'avancement général du chantier : bilan des auditions déjà conduites, calendrier des auditions à venir et présentation des livrables prévus pour l'ensemble des chantiers du projet national. Un second temps, d'une durée d'environ une heure vingt, est consacré à l'examen des livrables du chantier 1, puis à un travail collectif pour l'avancement de deux livrables spécifiques, alternant temps de présentation, de discussion et de contribution écrite via des outils partagés en ligne.

En amont de la réunion, le compte rendu de l'audition de RDM Vidéo est mis en ligne sur le site du projet national. Le lien de l'audition est partagé avec les participants dès l'ouverture de séance.

#### 2. Point d'avancement du chantier

##### *Retour sur la première réunion et les auditions conduites*

La première réunion du GT1 est jugée particulièrement riche, notamment grâce aux données chiffrées apportées par l'intervention de Tiphaine Pirlot-Marion (CNC). Ces informations sont largement consultées et appréciées non seulement par les membres du groupe, mais également par les participants des autres groupes de travail du projet national qui prennent connaissance des différents comptes rendus publiés.

Depuis la première réunion, trois auditions ont été conduites par Images en bibliothèques, en lien avec les enjeux du chantier 1.

**RDM Vidéo** a été auditionné en priorité, en tant que fournisseur historique des bibliothèques pour les collections physiques. L'entretien a porté principalement sur les collections DVD, mais également sur la plateforme VOD de l'entreprise, dont le développement n'est pas une priorité stratégique. RDM Vidéo a par ailleurs présenté les actions culturelles qu'elle met en place pour accompagner la valorisation des fonds en bibliothèques, notamment des expositions thématiques. Le compte rendu de cette audition a été mis en ligne le jour même de la réunion.

**Terracycle** et **Reviplast** ont été auditionnés sur la question du recyclage des supports physiques. Les deux industriels proposent une démarche similaire : le broyage des DVD pour en extraire des copeaux de polycarbonate réutilisés soit dans des infrastructures architecturales (routes, matériaux de construction), soit dans la fabrication de mobilier d'extérieur. Le compte rendu de l'audition de Terracycle était disponible depuis plusieurs semaines ; celui de Reviplast a été mis en ligne la semaine précédant la réunion. IB a précisé que ces deux auditions permettaient d'identifier des circuits de recyclage concrets, avec toutefois des questions d'organisation de filière à résoudre (volumes, regroupement, coût de transport).

### ***Auditions à venir***

Le calendrier prévisionnel des prochaines auditions liées au chantier 1 et aux chantiers connexes est ensuite présenté.

Un bloc d'auditions consacrées aux éditeurs de vidéo physique est prévu entre fin avril et début mai. Des contacts ont été établis, notamment avec Carlotta Films, Jour de fête et Arcades, ces pistes ayant été suggérées en partie par le CNC. Une date est également déjà calée avec l'ADAV (prévue le vendredi suivant la réunion), et l'Agence du court métrage sera auditionnée le même jour dans l'après-midi.

Une audition avec UHD Partners, centrée sur la question des lecteurs de DVD/Blu-ray/UHD et sur les tendances d'équipement des foyers, reste à programmer. IB n'a pas encore reçu de réponse de cet interlocuteur.

Concernant CVS, IB informe les membres du groupe que l'entreprise traverse une période de forte restructuration interne liée à son rachat par Tout Apprendre. Des tensions sociales et une recomposition des équipes commerciales rendent difficile la prise de contact dans l'immédiat. Une audition de CVS dans les deux mois à venir est donc incertaine.

Enfin, dans le cadre de la traversée « Politiques culturelles », des rencontres avec des associations d'élus et de grandes associations de bibliothèques sont envisagées pour les mois de mai et juin.

Par ailleurs, une audition avec David Pouchard, adjoint à la cheffe du bureau de la propriété intellectuelle au ministère de la Culture, est prévue pour nourrir le travail sur le livrable Li03 (note de recommandation sur l'état du droit). L'objectif de cet entretien sera d'identifier les leviers juridiques envisageables à court et moyen terme, en s'appuyant sur les exemples concrets collectés auprès des membres du groupe.

La possibilité d'auditionner le SEVN (Syndicat des éditeurs vidéo numérique) est également évoquée : cet interlocuteur pourrait fournir des données utiles sur l'évolution du taux d'équipement des foyers en lecteurs de DVD et Blu-ray, en complément des informations attendues d'UHD Partners.

### **3. Présentation de la démarche de production des livrables**

#### ***Une philosophie de livrables modulaires***

Le choix méthodologique retenu par IB pour la production des livrables du projet national est présenté. Deux options sont envisagées : la rédaction d'un livret de synthèse unique et global, ou la production d'une série de livrables courts et thématiques. C'est la seconde option qui a été retenue.

Un document global d'une centaine de pages implique de nombreux allers-retours de rédaction et de validation avec l'ensemble des groupes de travail, le CNC et le ministère de la Culture, ce qui s'avère difficile à coordonner à distance avec soixante-dix participants et dans les délais impartis. La série de livrables courts — de deux à six pages chacun selon la nature du document — offre davantage de souplesse, une répartition plus claire de la charge de travail et une plus grande opérationnalité pour chaque établissement dans les années à venir.

*« Un petit livret sur le recyclage des DVD, c'est quelque chose qui est opérationnel en fait, qui devient une ressource commune que l'on produit ensemble dans le cadre de ce chantier. »*

Les livrables prennent des formes variées selon les chantiers : livrets métier compilant des recommandations techniques, notes de recommandation à usage politique ou juridique, manifestes destinés aux décideurs et aux élus, infographies, kits de communication grand public, ou encore notes de synthèse résumant les enseignements des auditions.

#### ***Calendrier et articulation avec la journée d'étude***

La journée d'étude nationale est envisagée le 6 juillet 2026, bien que la date reste à confirmer. L'objectif n'est pas que l'ensemble des livrables soit finalisé à cette date, mais qu'un nombre significatif d'entre eux — trois ou quatre au minimum — soit suffisamment abouti pour être présenté. Le projet se poursuit au-delà de la journée d'étude, Joseph Minster étant en poste jusqu'au 31 juillet. La journée d'étude est conçue comme une étape quasi-finale du processus, et non comme un point de clôture définitif.

IB précise que la diversité des formats de livrables permet également de les présenter de manière cohérente lors de la journée d'étude : les livrets seront rassemblés, les manifestes / plaidoyers présentés ensemble, créant ainsi une lisibilité d'ensemble du travail accompli par l'ensemble des chantiers.

#### ***Format des livrables et logique de contribution collective***

Les maquettes graphiques des livrables, élaborées en interne par IB, sont présentées au groupe. Chaque gabarit précise le nombre de caractères disponibles selon la mise en page retenue (une ou deux colonnes, présence ou absence d'images ou de tableaux). Ce cadrage formel vise à permettre aux membres des groupes de travail de contribuer directement à un livrable, sans avoir à négocier le format avec IB, et à garantir la cohérence visuelle de l'ensemble de la production.

L'idée est de solliciter les bibliothécaires membres des groupes sur des contributions précises et circonscrites : une page de retour d'expérience, un encadré sur un processus interne, une contribution écrite sur un exemple concret. IB se charge de la compilation, de la mise en forme et de l'articulation d'ensemble.

#### ***Réactions des membres du groupe***

L'approche est accueillie favorablement. Des livrables distincts et thématiques sont jugés moins intimidants qu'un grand rapport unique et plus faciles à s'approprier — certains membres demandent d'ailleurs à quelle échéance ils doivent être remis : la journée d'étude de fin juin constitue l'horizon principal.

Le rôle potentiellement structurant de ces livrables est également souligné pour les collègues n'ayant pas encore mis en place certains dispositifs : disposer d'un argumentaire clé en main, d'un retour d'expérience et d'une feuille de route opérationnelle facilite grandement les démarches internes auprès des directions et des collectivités.

Le CNC confirme de son côté son intention de prolonger les échanges engagés dans le cadre de ce chantier, en organisant, avec IB, des rencontres régulières entre bibliothécaires et éditeurs vidéo — un à deux rendez-vous thématiques par an, pour lesquels un accord de principe interne est déjà obtenu. La cohérence d'ensemble du format retenu est saluée, en particulier l'intérêt du kit de communication destiné aux usagers, dont le caractère directement appropriable est jugé précieux.

#### **4. Discussions autour des livrables du chantier 1**

La liste des livrables du chantier 1 est présentée dans son intégralité, permettant aux membres du groupe d'en avoir une vision globale avant d'entrer dans le détail de chacun. Pour rappel, les livrables du chantier 1 sont les suivants :

- **Li01** – Livret métier : maintien et conservation des DVD (1 à 2 pages)
- **Li02** – Note de transmission inter-chantiers : médiation spécifique pour les supports DVD (1 page)
- **Li03** – Note de recommandation : état du droit, place des bibliothèques dans l'économie du secteur, évolutions juridiques à envisager (4 à 6 pages)
- **Li04** – Livret métier : cinq manières d'équilibrer la répartition des collections physiques et des collections numériques (4 pages)
- **Li05** – Livret métier : recyclage des DVD (4 pages)
- **Li06** – Kit de communication : poster et flyer à destination des usagers
- **Li07** – Note de synthèse : perspectives pour l'évolution de l'équipement des foyers en lecteurs de DVD et Blu-ray (1 à 2 pages)

Le plaidoyer « Pour une offre audiovisuelle de qualité en médiathèques publiques » (Li08), qui fait l'objet d'une discussion transversale entre les chantiers 1 et 2, est également évoqué (voir section dédiée ci-dessous).

##### ***Discussion Li01 – Livret métier : maintien et conservation des DVD***

Le premier livrable est présenté comme un document qui compile les recommandations et conseils existants en matière de conservation, d'entretien, de stockage et de rénovation des supports physiques. IB identifie déjà deux ressources documentaires de référence : un guide publié par la BnF, rédigé par Xavier Loyant à la fin des années 2010, qui couvre les CD, DVD et Blu-ray, mais pas l'UHD, ainsi qu'une ressource équivalente produite au Canada. Ces documents servent de socle à la compilation, avec des renvois vers les sources originales.

Il est souligné que les recommandations institutionnelles existantes ne reflètent pas les réalités quotidiennes des bibliothèques publiques territoriales. À la BnF par exemple, les DVD ne sont jamais sollicités en prêt et ne subissent pas l'usure intensive caractéristique des fonds en lecture publique, où des albums jeunesse ou des séries télévisées peuvent accumuler plusieurs centaines de prêts. Le livrable est proposé en deux parties distinctes : une première portant sur les propriétés physiques d'un support optique et les conditions optimales de conservation à long terme, une seconde traitant de manière pragmatique de la gestion au quotidien des DVD en circulation.

Plusieurs membres du groupe témoignent de leurs pratiques de resurfaçage : envoi mensuel ou bimestriel de DVD à des sociétés spécialisées via des marchés dédiés, et vérifications à chaque retour

de prêt pour détecter les défauts visibles. Certains établissements mettent en place un tableau de suivi des signalements d'usagers, rapidement dépassé par le volume, avec une incertitude persistante sur la conduite à tenir face à un document signalé défectueux.

Une proposition structurée est avancée pour ce livrable : il doit permettre à un bibliothécaire non familier du sujet de diagnostiquer visuellement l'état d'un support, d'identifier les options de réparation disponibles, qu'il s'agisse d'un contrat de resurfaçage avec le fournisseur ou d'une machine de polissage acquise en autonomie, et de décider entre réparation, mise en réserve ou pilonnage. L'existence de machines achetables directement par les bibliothèques, permettant d'être autonomes sur le resurfaçage, est mentionnée, de même que l'intérêt d'intégrer des photographies illustrant les différents états et défauts des supports.

La question du resurfaçage par les fournisseurs émerge comme un point à clarifier : si certains marchés incluent cette prestation, ses modalités précises, comme le nombre de documents par an ou la gratuité des frais de port, varient fortement d'un fournisseur à l'autre et ne sont pas toujours bien connues des équipes. Il est confirmé que la prestation est bien incluse dans certains marchés, avec des quotas explicitement mentionnés dans les mémoires techniques. Le groupe estime que le livrable doit clarifier ces différentes options afin que les établissements sachent précisément à quoi ils peuvent prétendre.

Il est décidé de poser la question des conditions de resurfaçage à RDM Vidéo par mail, en complément de l'audition passée, et de l'inscrire à l'ordre du jour de l'audition de l'ADAV prévue en fin de semaine. La BnF propose par ailleurs de mettre son photographe à disposition pour réaliser des prises de vue illustratives si nécessaire.

#### ***Discussion Li02 – Note de transmission inter-chantiers : médiation spécifique pour les supports DVD***

Ce livrable, qui prend la forme d'une note d'une page transmise au groupe de travail du chantier 3.2 (formes de l'action culturelle), est issu directement des contributions écrites formulées par les membres du groupe lors de la première réunion. Son objectif est de documenter comment une action culturelle peut mettre en valeur les spécificités propres à l'objet DVD, en particulier ses coffrets éditorialisés.

Ce livrable est replacé dans la dynamique générale du chantier 3.2, qui travaille à l'élaboration d'une « médiation à 360° » à partir d'une collection : du ciné-club classique jusqu'aux escape games conçus autour de photogrammes de films, en passant par les expositions thématiques et les ateliers critiques. L'enjeu est que les réflexions spécifiques au DVD menées dans le chantier 1 puissent alimenter directement le travail de production de livrables du chantier 3.2, qui est décrit comme très dense.

Le CNC propose que ce livrable intègre également une réflexion sur l'éditorialisation des éditions DVD — suppléments, livrets pédagogiques, contextualisation de genres ou de cinéastes — comme ressource de médiation en soi, potentiellement sous-utilisée par les bibliothèques.

#### ***Point transversal – Le plaidoyer « Pour une offre audiovisuelle de qualité en médiathèques publiques » (Li08)***

La question est posée de savoir si le plaidoyer évoqué dans la liste des livrables est distinct d'une note de recommandation à usage politique, ou s'il relève d'un registre différent. La distinction est explicitée : le plaidoyer (Li08) se positionne dans le chantier 2 sur l'offre audiovisuelle en médiathèques, mais se situe à la charnière des chantiers 1 et 2. Il couvre à la fois la défense des collections physiques et la qualité de l'offre numérique, dans une logique de complémentarité plutôt que d'opposition.

La question est posée d'envisager deux plaidoyers séparés, l'un centré sur les supports physiques, l'autre sur l'offre audiovisuelle. Cette option est déconseillée, au motif qu'elle risquerait de donner l'impression de deux camps distincts et de fragiliser le message politique.

*« J'ai l'impression que si on fait deux plaidoyers différents, ça crée artificiellement le clan de la VOD, le clan du DVD. C'est comme ça que le chantier est organisé, mais je ne sais pas si c'est très stratégique. »*

Cette position est approuvée par le CNC. IB prend note de la nécessité de veiller à ce que les arguments développés dans le chantier 1 sur les collections physiques soient bien transmis aux bibliothécaires qui prennent en charge la rédaction du plaidoyer pour le chantier 2, afin de garantir la cohérence et la complémentarité de l'ensemble.

### **Discussion Li03 – Note de recommandation : état du droit et évolutions souhaitées**

Ce livrable apparaît comme central pour le chantier 1 : c'est celui qui articule l'état des lieux juridique, la place des bibliothèques dans l'économie du secteur, les positions politiques des éditeurs, et les évolutions réglementaires ou législatives souhaitables. Il doit en particulier alimenter l'audition prévue avec David Pouchard (adjoint à la cheffe du bureau de la propriété intellectuelle au ministère de la Culture), afin d'identifier précisément quels aménagements du droit sont envisageables à court ou moyen terme.

Il est rappelé la distinction importante entre ce qui relève de la loi (nécessitant une majorité parlementaire et des délais longs), de la réglementation (plus souple), et des usages ou zones grises (tolérances pratiques). Pour certaines évolutions souhaitées, il n'est pas certain que le cadre législatif soit le bon levier : c'est précisément l'objet de l'audition avec le ministère que d'en clarifier la portée.

Une problématique concrète et largement partagée est soulevée : celle des coffrets intégraux de séries télévisées comprenant parfois jusqu'à quarante disques, dont l'ensemble est retiré de la collection lorsqu'un seul disque est endommagé, faute de pouvoir le remplacer isolément. Ce cas illustre la perte d'un investissement public significatif pour une raison apparemment mineure.

Le souhait est également exprimé que le livrable intègre un état des positions de la puissance publique sur la mise à disposition des œuvres audiovisuelles dans les bibliothèques territoriales, utile pour argumenter auprès des tutelles. IB prend note et renvoie à la traversée « Politiques culturelles », dans le cadre de laquelle ces éléments seront collectés lors des auditions prévues en mai et juin.

Une piste de solution est suggérée pour les coffrets incomplets : sous réserve d'accord de l'éditeur et d'un dépôt légal effectué, la BnF pourrait théoriquement réaliser une reproduction d'un disque manquant à partir de son exemplaire de conservation, évitant ainsi à l'éditeur de mobiliser son presseur. Par ailleurs, il est signalé qu'il existe déjà des pratiques de segmentation commerciale chez certains éditeurs (coffrets par saison, par exemple), qui constituent une piste à explorer directement avec les fournisseurs avant de recourir à des solutions plus complexes.

Le travail de contribution écrite de cinq minutes organisé en séance invite les membres du groupe à formuler des exemples précis de situations de blocage liées au droit, afin d'incarner la note de recommandation au-delà d'un exposé abstrait des règles. Ces contributions, récoltées via un outil partagé en ligne, servent directement à préparer l'entretien avec David Pouchard. Parmi les points récurrents identifiés figurent : l'impossibilité de vendre ou de distribuer les DVD lors du désherbage (à l'exception des conventions BDP/BM et des dons à la BnF pour compléter le dépôt légal), la difficulté à intégrer des dons d'usagers portant sur des titres hors commerce, et l'absence d'une filière de recyclage réglementée.

#### ***Discussion Li04 – Livret métier : cinq manières d'équilibrer la répartition des collections physiques et des collections numériques***

Ce livrable, d'une longueur cible de quatre pages, a pour objectif de compiler des retours d'expérience d'établissements variés sur leurs choix d'articulation entre collections physiques et offre numérique, en soulignant les avantages et les limites de chaque configuration et le rôle dévolu à chacune des deux formes de collections (accès aux nouveautés versus patrimonialisation).

Une difficulté structurelle commune à de nombreux établissements est soulevée : les bibliothèques n'ont pas la main sur les catalogues des plateformes numériques auxquelles elles sont abonnées. Les acquisitions physiques sont donc conduites indépendamment de la disponibilité numérique des titres, et la complémentarité entre les deux est souvent construite après coup, au moment du contact avec l'utilisateur, plutôt qu'en amont lors de la politique documentaire.

Il est décidé de faire remonter cette réalité dans le livrable, avec une structuration proposée en deux volets : un premier décrivant la situation réelle de chaque établissement, avec ses contraintes et ses imperfections, et un second plus prospectif, invitant à formuler l'articulation idéale à horizon de dix ans. La plateforme Filmfriend est citée en exemple : son catalogue ne comprend pas de nouveautés, ce qui implique que le DVD reste le seul vecteur d'accès aux sorties récentes pour les établissements qui la choisissent ; inversement, un modèle avec paiement à l'acte déplacerait progressivement le DVD vers un rôle purement patrimonial.

Le travail de contribution écrite de 10 minutes organisé en séance permet ensuite à plusieurs membres du groupe de documenter leur situation propre selon ce double prisme. Les contributions restent accessibles après la réunion pour ceux qui n'ont pas pu les compléter dans le temps imparti.

#### ***Discussion Li05 – Livret métier : recyclage des DVD***

L'état des solutions industrielles identifiées à l'issue des auditions de Terracycle et Reviplast est présenté. Terracycle propose deux modalités : une « box » prépayée en carton, adaptée aux petits volumes, et un système de palettes pour les volumes importants, avec transport jusqu'à l'usine. Reviplast, quant à lui, est lié à une organisation soutenue par le ministère de la Culture et développe une filière de recyclage des supports musicaux avec le syndicat des éditeurs de musique indépendants (SNEP) — une expérience-pilote dont les bibliothèques pourraient s'inspirer pour le DVD.

IB indique sa volonté de ne pas présenter un industriel unique dans ce livrable pour éviter l'effet de publicité, mais plutôt d'exposer les options disponibles et de réfléchir à la construction d'une filière. Trois circuits sont envisagés : un circuit direct entre bibliothèques et industriels du recyclage, un circuit via les fournisseurs habituels (RDM Vidéo, ADAV, Colaco), et un circuit mutualisé à l'échelle d'un réseau ou d'un territoire.

Un témoignage illustre une pratique existante : une convention avec la bibliothèque départementale de Loir-et-Cher permet à un établissement du groupe de récupérer des DVD destinés au pilon, afin de les intégrer à ses collections. Cette démarche permet de préserver des titres qui ne sont plus disponibles en édition physique ou sur les plateformes. Le cadre juridique actuel est rappelé : cette solution n'est légale que dans le périmètre BDP/bibliothèques municipales du même département, via convention.

La deuxième exception légale existante est rappelée : la BnF peut recevoir des dons d'éditions manquantes à son dépôt légal, des lacunes subsistant encore dans ses collections.

Le CNC signale que des éditeurs qu'il accompagne sont parfois eux-mêmes confrontés à des problèmes de surstock sur des titres anciens, et orientent leurs exemplaires commerciaux

excédentaires vers des associations œuvrant auprès de publics empêchés. Cette réalité conduit à soutenir l'idée d'une solution de filière commune à l'ensemble des acteurs (éditeurs, distributeurs, bibliothèques), à l'image de ce qui se met en place dans le secteur musical.

***Discussion Li06 – Kit de communication : « Vous possédez un lecteur DVD sans le savoir »***

Le kit de communication — composé d'un poster et d'un flyer à destination des usagers — vise à les inciter à prendre conscience des équipements dont ils disposent chez eux permettant de lire des DVD : consoles de jeux vidéo, lecteurs Blu-ray, et lecteurs de salon souvent oubliés. IB présente ce livrable sans s'y attarder longuement, invitant les membres du groupe à contribuer avec des slogans ou des propositions visuelles s'ils le souhaitent.

L'importance de ce livrable est particulièrement soulignée, à la fois pour sa dimension grand public immédiatement appropriable, et pour sa capacité à soutenir le développement du prêt de lecteurs DVD dans les établissements qui souhaitent le mettre en place.

Il est proposé qu'un second visuel distinct soit prévu pour mettre en valeur spécifiquement le prêt de lecteurs DVD, à afficher dans l'ensemble de la médiathèque et non seulement dans l'espace DVD, afin d'en maximiser la visibilité. Cette orientation est soutenue, avec l'idée que les collègues n'ayant pas encore mis en place le prêt de lecteurs ont besoin d'un outil clé en main incluant non seulement la communication visuelle, mais aussi un argumentaire et un guide de déploiement pour convaincre leur direction et leur collectivité.

La question de la spécification des caractéristiques souhaitables d'un lecteur destiné au prêt — résistance, facilité de branchement, packaging adapté aux allers-retours — est également évoquée comme un sujet à aborder avec UHD Partners lors de la prochaine audition.

***Discussion Li07 – Note de synthèse : perspectives pour l'évolution de l'équipement des foyers en lecteurs DVD et Blu-ray***

Ce livrable ne fait pas l'objet d'un travail en séance. Son contenu est conditionné à l'audition d'UHD Partners, dont la réponse est toujours attendue, et à celle du SEVN, qui pourrait disposer de données chiffrées sur les tendances du marché des lecteurs et l'évolution du taux d'équipement des foyers français. Il est suggéré que la question de l'équipement soit intégrée comme point spécifique à l'ordre du jour de l'audition du SEVN.

## **5. Organisation du travail pour la prochaine réunion**

En clôture de séance, une méthode de travail intermédiaire est proposée pour avancer sur les livrables avant la troisième et dernière réunion du groupe, prévue le 12 mai. Il est demandé à chaque membre d'indiquer, par ordre de préférence, les trois livrables sur lesquels il se sent le plus en mesure de contribuer, que ce soit par des retours d'expérience, des processus internes formalisés ou des idées de contenu.

L'objectif est d'identifier des interlocuteurs référents par livrable, que IB pourra solliciter de manière ciblée sans mobiliser l'ensemble du groupe sur chaque sujet. Les contributions attendues sont de courte durée (un point de synthèse par mail, une check-list de process interne, une description d'expérience) et ne devraient pas représenter une charge de travail excessive pour les participants.

IB rappelle aux membres du groupe la possibilité d'assister, sur demande, aux auditions conduites dans le cadre des autres chantiers du projet national, y compris celles qui ne concernent pas directement le chantier 1. Les dates sont publiées sur le site du projet national.

### Prochaines étapes

- **Fin avril / début mai** : bloc d'auditions d'éditeurs de vidéo physique (Carlotta Films, Jour de fête, Arcades et autres). Audition d'UHD Partners (taux d'équipement des foyers en lecteurs) et du SEVN (données marché). Audition de David Pouchard (ministère de la Culture, bureau de la propriété intellectuelle) en vue de la finalisation du Li03.
- **D'ici le 12 mai** : contributions écrites ciblées des membres du groupe sur les livrables sélectionnés. IB enverra par mail les liens Framapad et les maquettes pour faciliter les contributions.
- **Mai – juin** : auditions dans le cadre de la traversée « Politiques culturelles » (associations d'élus, associations de bibliothèques).
- **12 mai 2026, 14h30** : troisième et dernière réunion du groupe de travail GT1.
- **6 juillet 2026** : journée d'étude nationale à la BnF. Présentation des livrables finalisés.